

Règlement de sécurité incendie dans les IGH

FORMACODE : 22254

OBJECTIFS

Identifier les points critiques relatifs à la sécurité incendie d'un projet de construction, de réhabilitation ou d'aménagement d'un immeuble de grande hauteur.

Choisir les éléments architecturaux qui limitent la propagation d'un feu, l'évacuation des occupants et facilite l'intervention des secours.

Choisir les matériels qui permettent de détecter l'incendie et de mettre en sécurité cet établissement. Argumenter ses choix de conception du projet au regard de la réglementation Incendie.

TYPE DU PUBLIC

Architectes.

Ingénieurs et techniciens du bâtiment, en bureaux d'études ou services techniques.

Membres délibératifs des Commissions de sécurité.

PREREQUIS

Sans être obligatoire, connaissance des règles générales sur la sécurité incendie (voir formation I 6 « Règlement de sécurité incendie dans les ERP »).

PÉDAGOGIE

OUTILS ET MOYENS

> Méthodes pédagogiques

Cette formation s'organise autour des grands principes de sécurité et passe en revue l'ensemble des Arrêtés.

Alternance d'exposés et d'exercices.

Études de cas sur plan.

ÉVALUATION

> Cette formation ne fait pas l'objet d'une évaluation des acquis et des compétences.

CONTENU

THEORIE

> Les Mesures Réglementation Code de la construction et de l'habitation :

Article L146- 1 et R146-1 à R 146-35 du code de la construction et de l'habitation

Arrêté du 30 décembre 2011 « portant règlement de sécurité pour la construction des immeubles de grande hauteur et leur protection contre le risque d'incendie et de panique »

Généralités • implantation – structure – façades — construction – aménagements – dégagements – ascenseurs – chauffage – appareils de cuisson – installation électriques et éclairage – moyens de secours – obligation des occupants et locataires-

Instruction technique relative au désenfumage dans les immeubles de grande hauteur

MODALITÉS

Durée : 1 jour.

Prix : nous consulter.